

Quelle fut la cause de la faillite de leur entreprise familiale?

Les mauvaises récoltes des années 1912-1915 eurent un effet néfaste sur les ventes de textiles dans la région.

27 oct. 2010

Les mauvaises récoltes des années 1912-1915 eurent un effet néfaste sur les ventes de textiles dans la région.

Par ailleurs, un ancien associé de l'entreprise de Juncosa et d'Escriva

ne tint pas les engagements qu'il avait pris avec eux.

Cette rupture provoqua l'ouverture d'un très long procès judiciaire, à l'audience de Saragosse tout d'abord, puis près le Tribunal Suprême. Juncosa et Escriva gagnèrent ce procès. La sentence leur donna raison et reconnut que l'autre associé devait les dédommager pour les préjudices causés, mais elle ne précisa pas sous quelle forme il devait faire cette indemnisation.

Juncosa et Escriva voulaient qu'il rembourse la totalité de certains billets à ordre, or la sentence établissait qu'il n'y avait pas suffisamment de raisons pour décider que ce fût le montant que leur devait l'ancien associé. Il fallait donc trouver une autre façon de calculer le montant des dommages provoqués.

Le coût du procès et le montant des dommages financiers subis ruinèrent Escriva et Juncosa qui furent tenus de liquider leur affaire en 1915.

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ch/article/quelle-fut-
la-cause-de-la-faillite-de-leur-entreprise-
familiale/](https://dev.opusdei.org/fr-ch/article/quelle-fut-la-cause-de-la-faillite-de-leur-entreprise-familiale/) (7 août 2025)